

La création de l'**Organisation des Nations Unies (ONU)** est évoquée dès 1941 dans la **Charte de l'Atlantique**. En 1943, 26 pays alliés s'associent dans la lutte contre le Nazisme et s'engagent à créer une organisation chargée de résoudre pacifiquement les conflits entre États. L'ONU est créée à la **conférence de San Francisco**, le 25 juin 1945, par les 50 nations en guerre contre l'Axe, qui en sont donc les membres fondateurs (51 avec la Pologne). Elle commence à fonctionner le 24 octobre 1945, qui devient la journée des Nations Unies. Son siège est fixé à New York. L'ONU est donc née de la Seconde Guerre mondiale. Les fondateurs en sont les vainqueurs, mais les vaincus sont admis progressivement (Italie en 1955, Japon en 1956, Allemagne en 1973...).

(question 3 p.392) Les trois buts essentiels de l'ONU sont de :

- maintenir la **paix dans le monde** (au besoin, l'ONU peut envoyer une armée : les **casques bleus**).
- développer des **relations amicales** entre les nations.
- aider les nations à **travailler ensemble** pour aider les pauvres à améliorer leur sort, pour vaincre la faim, la maladie, l'analphabétisme et pour encourager chacun à respecter les droits de l'Homme.

L'Assemblée générale est le principal organe de l'ONU, **la plus démocratique** puisqu'elle comprend tous les membres (51 en 1945, 193 sur 197 aujourd'hui) (question 2 p.392). Le **Secrétariat** s'occupe des tâches quotidiennes : à sa tête, un **secrétaire général** est le véritable représentant de l'ONU dans le monde. Cependant, d'autres organismes - au nombre plus restreint de participants - complètent le fonctionnement, surtout le **Conseil de sécurité** ; la **Cour internationale de justice**, dont le siège est à La Haye (Pays-Bas) et le **Conseil économique et social**.

(question 1 p.392) Le **Conseil de sécurité** a la responsabilité principale du **maintien de la paix et la sécurité internationales** : il s'agit de l'**organe exécutif de l'ONU**. Il dispose de pouvoirs spécifiques tels que l'établissement de sanctions internationales et l'intervention militaire. Il rassemble **cinq membres permanents** (avant tout les vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale - États-Unis, URSS puis Russie à partir de 1992 France et Royaume-Uni, auxquels s'ajoute la Chine), dotés d'un pouvoir très fort appelé **droit de veto (blocage)**, et de dix membres non permanents élus pour deux ans (actuellement : Afrique du Sud, Allemagne, Viet-Nam, Tunisie la liste complète [ICI](#)...).

(question 3 p.392) **13 interventions sont en cours** (Mali depuis 2013, Kosovo depuis 1999, Israël/Palestine depuis 1948, Soudan et Soudan du Sud etc...). Si vous voulez les voir sur une carte interactive : [ICI](#)

Enfin, des **institutions spécialisées** sont créées pour s'occuper d'actions spécifiques d'envergure internationale : - FMI (Fonds monétaire international) = Banque mondiale
- HCR = Haut Commissariat pour les réfugiés = pour sauver des vies, protéger les droits des réfugiés, établir des statistiques sur les flux migratoires etc...
- UNESCO pour l'éducation, la science et la culture (chargé de classer au *Patrimoine mondial de l'Humanité*)